

Le Plan stratégique 2013-2022 est le fruit d'un exercice rigoureux, fondé sur un état des lieux établi sur la base d'une diversité d'instruments ayant permis de cerner, par convergence des sources¹, les opportunités et menaces de l'environnement externe à l'ABN, ainsi que les forces et faiblesses organisationnelles et techniques les plus déterminantes de l'Autorité. C'est en se centrant également sur la convention portant création de l'ABN qu'ont été élaborés des énoncés de mission, de vision et des valeurs propres à l'ABN.

C'est sur cette fondation qu'ont ensuite été fixés des orientations stratégiques et des résultats attendus ciblés et atteignables, envers lesquels l'ABN sera redevable. Les besoins et attentes émanant des populations et les demandes additionnelles des Chefs d'État et de Gouvernement envers l'ABN ont amené celle-ci à faire des choix proportionnels à ses capacités, centrés sur ses responsabilités premières, permettant de maximiser les synergies avec ses partenaires et de générer des impacts tangibles sur les conditions de vie des populations du bassin.

Le plan stratégique de l'ABN et la stratégie de mise en oeuvre ont été réalisés de manière participative. Plus de 300 représentants des États membres, de la société civile, d'experts dans le domaine de l'eau, des partenaires techniques et financiers et du personnel ont été consultés. À compter de 2013, ce plan stratégique servira de document de référence pour guider l'élaboration des plans opérationnels glissants et du Cadre budgétaire à moyen terme et pour suivre les progrès et rendre compte de la performance de l'Autorité auprès des populations et des parties prenantes dans les années à venir.

[Télécharger le Plan Stratégique](#)